



CHEMIN de SELECTION

COMPETITION : Championnats du Monde WORLD PARA POWERLIFTING

LIEU : EGER (Hongrie)

DATE : du 1^{er} au 09 décembre 2021

PREAMBULE

La Fédération Française Handisport ci-après dénommée FFH, par décision du bureau directeur du 04 Octobre 2020, confie la procédure de sélection de ses sportifs pour les Championnats d'Europe et Championnats du Monde jusqu'aux Jeux Paralympiques de TOKYO 2020 à une commission fédérale de sélection.

Composition de la commission fédérale de sélection (C.F.S.)

Le Vice-Président FF Handisport, délégué au sport de Haut-Niveau ou son Représentant

Le Directeur Technique National FFH ou son représentant

Le Manager Haute-Performance ou son représentant

Fonctionnement de la commission fédérale de sélection

La commission fédérale de sélection est en charge, par délégation du bureau directeur fédéral, de l'édition des présentes règles de sélection.

En confiant la sélection à une commission fédérale de sélection, la F.F. Handisport souhaite s'assurer que ses représentants aux compétitions internationales sont ceux qui, potentiellement, ont les meilleures chances d'obtenir une médaille et de répondre à la stratégie fédérale de présence à la dite-compétition.

Pour chacun des comités de sélection organisés pour chacun des championnats, le Directeur Sportif de la discipline concernée et/ou le Responsable Haut-Niveau de la discipline, sera (ont) amené(s) à proposer une liste d'athlètes à la commission fédérale de sélection.

Un relevé des décisions est établi.

CRITERES GENERAUX

- Avoir une licence fédérale compétition à jour et signée par un médecin ;
- Etre de nationalité française et répondre aux règles fixées par le code de nationalité de la fédération internationale concernée ;
- Répondre aux critères internationaux administratifs et de classification de la fédération internationale concernée, dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à une sélection.
- Etre à jour du suivi médical imposé par la commission médicale ;
- Etre en règle avec la réglementation en vigueur, liée à l'usage de produits dopants ;
- Répondre dans les délais indiqués ou notifiés aux demandes administratives en provenance du siège fédéral ;
- Avoir fait la preuve de sa capacité à vivre en collectivité dans le respect des consignes et de ses partenaires ;
- Signer et respecter les termes de la charte du sportif membre d'un collectif France A, A' ou Relève de la Fédération Française Handisport ;
- Participer à tous les stages et compétitions de références imposés par la commission fédérale de la discipline ;
- Répondre aux exigences d'entraînement fixées par le responsable haut niveau du sport concerné, en termes de planification, de volume hebdomadaire d'entraînement, de suivi. La signature du contrat d'engagement mutuel est à ce titre obligatoire ;
- Participer aux championnats de France ;
- Remplir les conditions de sélection spécifiques à la discipline concernée ;

Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères généraux, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

Critères d'aide à la décision : critères de performance

Réaliser un minima de la grille de sélection suivante avant le 1^{er} juillet 2021. Suite à l'annulation des compétitions nationales cette année, ces minima pourront être réalisés soit sur une compétition internationale (World Cup pour ceux sélectionnés), soit lors de la compétition en ligne (E-Force Challenge). Pour ceux qui le nécessiterait, il sera également possible de venir réaliser les minima au club de Gonesse (95) avant le 15 juin 2021.

Enfin, la DTN se réserve la possibilité de mobiliser une ou plusieurs Wild-Cards sur le profil suivant:

- Profil de sportif ayant démontré récemment un fort potentiel de progression.
- Profil Jeune -25 ans à Potentiel Paralympique 2024.

Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères d'aide à la décision, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

Sélection pour le « mixed team event » :

La meilleure femme à l'indice et les 2 meilleurs hommes à l'indice, qui rempliront les critères précédents, constitueront l'équipe.

Minimas FFH Eger 2021

Femme	
-41	80
-45	85
-50	90
-55	95
-61	100
-67	105
-73	110
-79	115
-86	120
+86	125

Homme	
-49	150
-54	155
-59	165
-65	175
-72	180
-80	185
-88	195
-97	200
-107	205
+107	210